

*Atelier Numérique éducatif 2nd degré
avicca – 24 mai 2017*



Un Plan numérique pour les collèges (PNC 78)

- Fin 2014 : décision de mise en œuvre d'un plan numérique des collèges
- Le Département des Yvelines est le dernier de l'académie de Versailles à mettre en place ce type de politique
- Un projet cohérent en 4 volets pour favoriser les usages du numérique :
 - Très haut débit (GFU)
 - Dotation et maintenance des équipements fixes
 - Dotation et maintenance des équipements mobiles
 - Espace numérique de travail (ENT)
- Un projet développé en partenariat avec l'académie

GFU Éducation

(réseau physique support d'un Groupement fermé d'Utilisateurs)

Amélioration des débits :

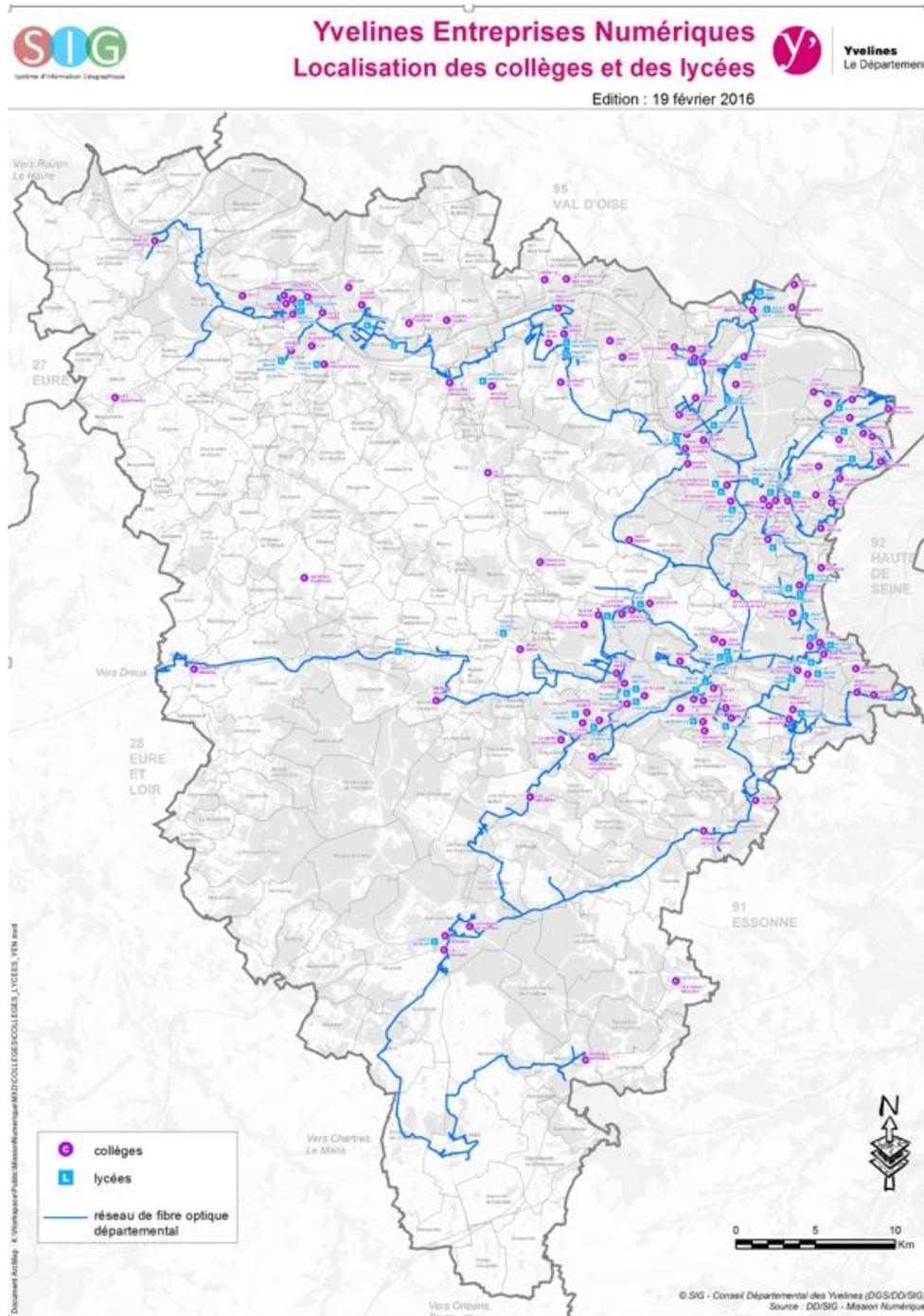
demande récurrente pour développer
les usages numériques

Un traitement égalitaire :

100Mb/s pour les 116 collèges

Un déploiement rapide :

en une année ₃



Modernisation des réseaux internes (LAN) des collèges et virtualisation des serveurs

Chantier Réseau

- Mise en conformité du réseau interne du collège
- Remplacement Switches / câblage si nécessaire
- Modification du plan d'adressage IP
 - **Meilleur fonctionnement du réseau interne des collèges**
 - **Configuration identique pour faciliter la maintenance**

Chantier Serveurs

- Virtualisation des serveurs administratifs & pédagogiques
- Centralisation des serveurs locaux
 - **Rationalisation des coûts**
 - **Minimisation des interruptions de service**
 - **Gestion centralisée depuis un point unique**

Refonte de la politique de dotation

Réalisation d'un inventaire complet :

35 000 biens numériques

Mise en place d'un logiciel de gestion de parc

Définition d'un référentiel

Renouvellement automatique :

2 700 ordinateurs remplacés en 2016

Lancement de plusieurs appels à projets (Robotyc, Handicap et Numérique,...)

Expérimentation des équipements individuels mobiles : réponse aux Appels à projets de l'État

18 collèges publics → **860 Enseignants équipés**
→ **6 330 Élèves équipés**

4 collèges privés

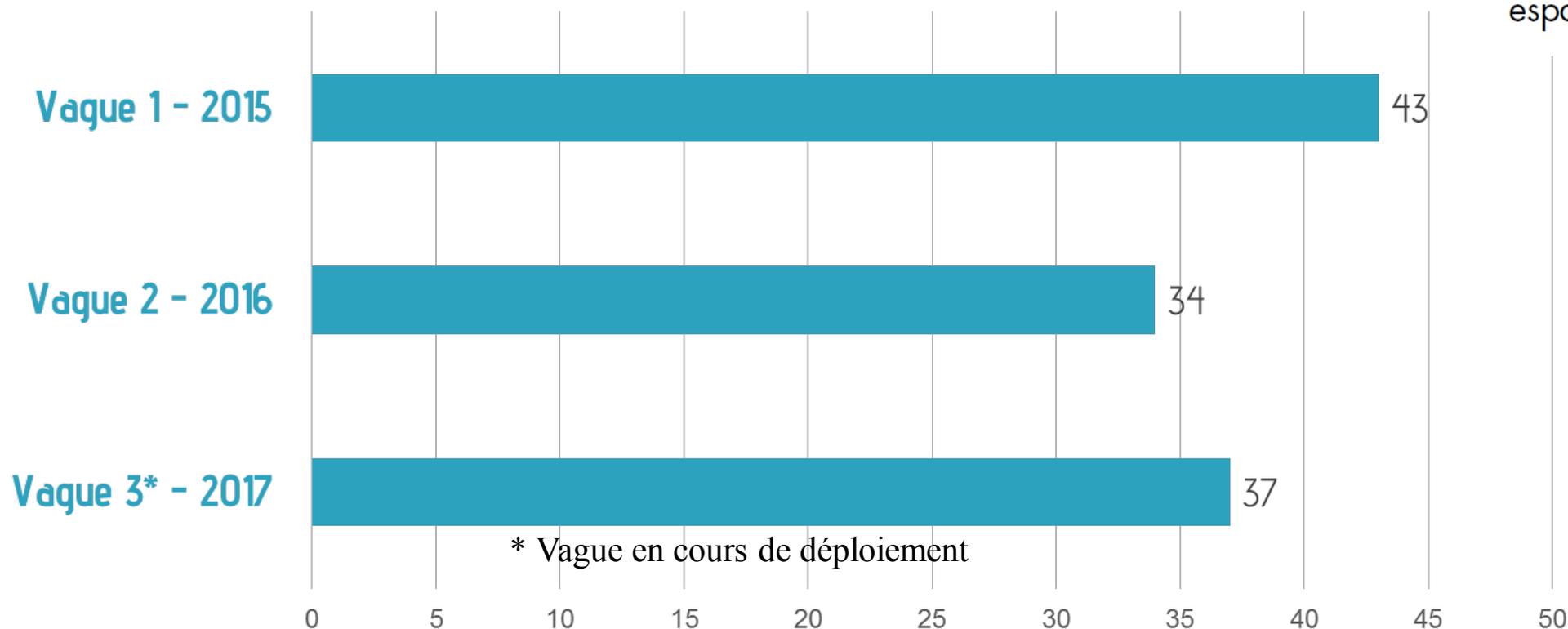
Un filtrage internet
permanent

60 applications
proposées

Des tablettes sécurisées et
gérées par Yvelines
Numériques

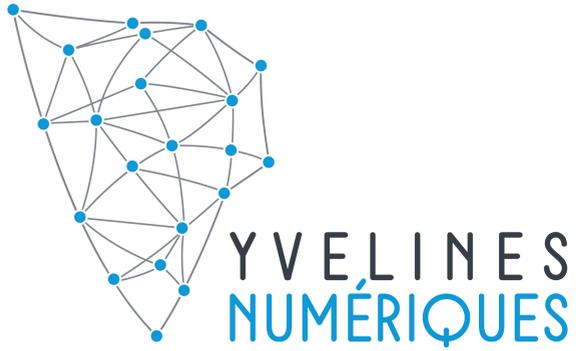
Un socle applicatif
évolutif

Déploiement de l'Espace numérique de travail (ENT) dans les collèges



➤ ENT : support logiciel

- Centralisation des ressources, des données, des services



**Merci DE VOTRE
ATTENTION**



Création du Syndicat Mixte Ouvert - Yvelines Numériques

Le 18 décembre 2015 : délibération du Conseil départemental des Yvelines

=> Décision de créer un syndicat mixte ouvert, Yvelines Numériques en charge de l'aménagement numérique du territoire.

Le 12 avril 2016 : Yvelines numériques est créé par arrêté préfectoral

Yvelines numériques a :

- 1 compétence de base : Aménagement numérique du territoire
- 2 compétences facultatives : - Compétence SDTAN
- Compétence vidéoprotection

Le Département vote le transfert de la compétence « numérique dans les établissements d'enseignement »

Lors de la séance du **27 janvier 2017**, l'assemblée départementale vote à l'unanimité le transfert de la compétence au SMO.

Au 1^{er} mars, l'équipe en charge de la mise en œuvre du PNC est transférée au SMO Yvelines Numériques.

L'équipe poursuit le déploiement du PNC et va pouvoir s'adresser au 1^{er} degré.

Chiffres 2016

LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF



12 M€
montant alloué
au numérique en 2016
(2,5 M€ en moyenne
les années précédentes).



12 500 ordinateurs
répartis dans les collèges,
soit 1 poste pour 5 élèves.
2 361 PC neufs livrés
à la rentrée 2016.



82 collèges
raccordés à la fibre optique
d'ici à la fin 2016
Les autres raccordés au
1^{er} semestre 2017



5 000 tablettes
déployées à la rentrée.
Un investissement de
2 M€.



74 collèges
dotés d'un ENT
(Espace Numérique de Travail)
à la fin 2016.



2 300 TNI et VPI
Tableau Numérique Interactif
et Vidéo-Projecteur Interactif.